

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 100 (1974)
Heft: 15

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

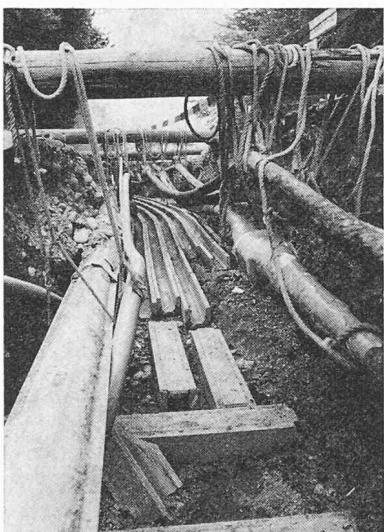
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Divers

Prévenir les dommages aux câbles

Réduire le nombre des endommagements de conduites souterraines, tel est le but d'une campagne qu'organisent et entreprennent en commun les PTT, la CNA, la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux (SSIGE), la Conférence des Directeurs-Accidents (CDA), l'USC et l'Inspection fédérale des installations à courant fort. Un feuillet contenant des renseignements et des instructions avec le slogan « Réfléchir d'abord — agir ensuite ! » est distribué à raison de 50 000 exemplaires à tous les organismes intéressés, en premier lieu aux entreprises de construction, aux auteurs de projet, aux chefs de chantiers, aux communes, etc. De ce feuillet il ressort notamment que seul le propriétaire des conduites (PTT, CFF, entreprises électriques, usines à gaz, etc.) est toujours compétent pour fournir des renseignements précis.

Les PTT à eux seuls comptaient, au cours de l'année 1972, 3000 sinistres touchant leur réseau de câbles, dommages causés lors de travaux de construction. Dans l'ensemble, on peut admettre qu'actuellement environ 30 conduites sont endommagées chaque jour.



Un fouillis de conduites très différentes parcourt notre pays dans toutes les directions : le téléphone, le gaz, l'électricité, le pétrole, la poste pneumatique et beaucoup d'autres formes de transport utilisent des voies souterraines. Les réparations des câbles coûtent cher et les dommages se montent le plus souvent à des millions de francs.

L'espace de jeu, une nécessité vitale

A l'occasion de son assemblée générale annuelle à Lausanne, le 16 mai 1974, le Cartel romand d'hygiène sociale et morale a organisé une demi-journée d'étude sur ce thème. En guise d'introduction, M. Kurt Gloor, architecte à Zurich, présenta son film *Les enfants verts*, tourné sur la base d'une enquête entreprise auprès des habitants d'un grand ensemble sis à Dübendorf/Zurich, et qui met en évidence le malaise des différents groupes d'âge de cette communauté.

Le film fut suivi de deux exposés. M. F. Beaud, assistant social et secrétaire romand de Pro Juventute, rappela la nécessité vitale qu'est le jeu pour l'enfant ; tout aussi vitale est celle des contacts sociaux pour jeunes et vieux. L'espace de jeu pour les petits, pas plus que le centre de jeunesse,

ne doit être un ghetto. Une politique des loisirs cohérente devrait être établie pour l'ensemble de la population. L'aménagement extérieur doit permettre de prolonger le séjour familial au-delà de la surface fermée du logement.

M. Philippe Joye, architecte, Genève, exposa ensuite le rôle de l'architecte en ce qui concerne les équipements collectifs. L'architecte se trouve en position-clé pour contribuer à la réalisation d'ensembles de qualité en reconnaissant les besoins des futurs occupants, en négociant pour améliorer la compréhension des maîtres d'œuvre et des pouvoirs publics. Parmi les solutions préconisées, citons les équipements collectifs polyvalents, les garages en sous-sol, une insonorisation de qualité, des surfaces variables par cloisons mobiles, des meubles de dimensions plus modestes et polyvalents, etc.

En conclusion, les investissements consentis dès l'abord pour une réalisation de qualité permettent des économies au plan médico-social par la suite... Notre société doit se rendre compte de l'opportunité de telles options.

B.

Congrès

Dimensionnement et sécurité des pièces comprises en béton armé

Québec, 29 et 30 août 1974

C'est le thème général du colloque organisé par l'AIPC, le groupe canadien de l'AIPC et la Société canadienne de génie civil pour leurs membres, en français, allemand, anglais (interprétation simultanée).

Finance de congrès : Fr. s. 320.— (non-membres : 420 fr. s.).

Les quatre thèmes du colloque :

I : Modèles physico-mathématiques et considérations théoriques (professeur R. F. Warner).

II : Méthodes simples de calcul (professeur J. G. Mac Gregor).

III : Concept de sécurité (professeur F. Ellyin).

IV : Problèmes spéciaux (professeur M. Wakabayashi).

Le déroulement du colloque prévoit une large place pour les discussions préparée et libre. Chaque participant a la possibilité de transmettre au Secrétariat de l'AIPC jusqu'au 31 juillet 1974, un exposé pour la discussion préparée, ou de s'inscrire à la discussion libre au cours du colloque.

Les résultats des travaux du colloque seront publiés dans un Rapport final, en janvier 1975.

Commande des rapports, renseignements et inscriptions : Secrétariat de l'AIPC, Ecole polytechnique fédérale, Haldeneggsteig 4, CH - 8006 Zurich/Suisse.

Carnet des concours

Centre de formation CFF du Löwenberg près de Morat/Montilier

La Direction générale des CFF a approuvé le programme pour le concours d'architecture en deux degrés concernant le Centre de formation des Chemins de fer fédéraux près de Morat-Montilier et constitué un jury.

L'avis de concours sera publié dans les revues spécialisées dans les semaines à venir. Peuvent y prendre part tous les professionnels de nationalité suisse, ainsi que les étrangers qui sont domiciliés en Suisse depuis le 1^{er} janvier 1973.

Pour obtenir le programme du concours, s'adresser à la division des travaux de la Direction générale CFF, Mittelstrasse 43, 3000 Berne.

Communications SVIA

Candidatures

M. *Dormond Olivier*, ingénieur mécanicien EPFL, diplômé en 1973.
(Parrains : MM. J.-C. Piguet et B. Pasche.)

M^{me} *Tia Tine*, architecte EPFL, diplômée en 1974.
(Parrains : MM. J.-W. Huber et J.-M. Lamunière.)

M. *Trüb Jacques*, ingénieur mécanicien EPFL, diplômé en 1956.
(Parrains : MM. P. Helfer et P. Preisig.)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée par avis écrit au Comité SVIA dans un délai de 15 jours. Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA.

Rédacteur : J.-P. WEIBEL, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Voir pages 9 et 11 des annonces

Informations diverses

MBA Hanomag, 8600 Dübendorf

Trax Hanomag K 12 d : puissance accrue

Les trax Hanomag K 12 d de la maison Rheinstahl SA Hanomag, Machines de chantier, sont bien introduits depuis longtemps dans les milieux industriels de la construction. Leur conception technique, leur rendement, la modicité de leurs frais d'exploitation alliés à leur confort sont convaincants. Leur qualité et leur esthétique ont encore été améliorées et leur moteur renforcé.



Les pelles et niveuses K 12 d sont dès maintenant dotées d'un moteur diesel Hanomag série D 900, 6 cylindres et 9500 cc de cylindrée, puissance maximale 140 ch DIN/160 chSAE ou 103 kW à 2200 tours/minute. Il s'agit donc d'un vrai moteur de machine de chantier à faible course et vitesse moyenne du piston, travaillant sans problèmes même dans des déclivités importantes. Un nouveau système d'injection assure une consommation de carburant très économique.

Les trax peuvent être obtenus selon leur spécificité avec différents types de châssis, tous de construction très stable, compacts et soudés, traités en outre contre la corrosion.

Les mécanismes de transmission et hydrauliques sont inchangés. Les moteurs plus puissants permettent toutefois d'obtenir une amélioration de la force de traction des chenilles, de levage et de poussée ainsi que du temps de levage et d'abaissement de la pelle.

La carrosserie des véhicules de la série K 12 a été réadaptée et rendue plus fonctionnelle grâce à une visibilité et un accès meilleurs, s'alliant à un entretien facilité.

Enfin, la cabine a été réaménagée : siège du conducteur très amélioré pour satisfaire aux exigences de la médecine du travail tant au point de vue surface, réglage de l'appui dorsal et brachial que de l'économie d'efforts.

Représentation pour la Suisse : MBA, 8600 Dübendorf, tél. 01/85 00 21.

Holobau, le nouveau système de construction flexible

Holobau est un nouveau système de construction pour villas, pavillons, ateliers, qui laisse aux architectes toute liberté de création et aux propriétaires toutes possibilités de finition. Le système Holobau (module de 60 cm) est conçu pour des constructions à un étage ; sous-sol et toiture seront construits selon les indications de l'architecte.

Le programme Holobau comprend tous les profils en aluminium pour la construction squelette des parois et plafonds et les éléments portants, les profils de raccord pour fenêtres et portes. Le choix des parois intérieures et extérieures, les isolations, etc., restent l'affaire de l'architecte et du propriétaire. La finition, donc, peut être exécutée par des entreprises locales et adaptée au climat de la région.

Le montage de la partie Holobau se fait en quelques jours. Les frais de construction peuvent être réduits considérablement, mais la dimension de réduction dépend des désiderata de la finition.

Le système Holobau est le résultat de huit années de recherche et de développement. Il est breveté dans dix pays importants et répond à toutes les exigences de qualité de la SIA.

Demandez la documentation ou la visite du conseiller Holobau.

Holorib SA, 2, rue Vallin, 1201 Genève. Tél. (022) 31 81 60.

Favre SA

(voir photographie page couverture)

Favre SA, Commerce d'acières, à Payerne et Corcelles a une grande activité en Suisse romande dans la préparation et le pliage des aciers pour béton armé.

L'histoire captivante du fer, qui a débuté il y a près de six siècles, fait l'objet de nombreuses publications détaillées. Nous désirons, ici, simplement présenter un bref commentaire sur les deux tableaux, « Étapes de l'histoire de l'acier » et « Transformation du minerai de fer en acier, puis en produits finis ».

Ils donnent une vue d'ensemble sur l'évolution des techniques de l'élaboration et de finition des produits métallurgiques.

Le fer est un élément chimique, un corps simple. Environ quatre pour cent de l'écorce terrestre contient du fer. Il ne s'y trouve pas à l'état pur, mais en tant que constituant des minéraux.

L'acier est du fer forgeable, c'est un produit résultant d'un long et compliqué processus d'affinage.

Aujourd'hui encore, à l'époque des produits synthétiques, le fer reste le matériel le plus utilisé dans de nombreux domaines de l'activité humaine. Le fer et l'acier sont vitaux pour l'économie, l'industrie et le commerce.

Depuis plus de cent ans, les expériences effectuées dans le domaine de la construction de béton résistant à la compression et de l'acier en traction, le béton armé est ainsi devenu le matériel propre à notre époque. Ses possibilités techniques procurent les moyens actuels et futurs d'expression pour les conceptions architecturales.

Ceci est particulièrement vrai pour les aciers d'armature avec profils spéciaux qui ont des propriétés remarquablement améliorées.

L'atelier de Favre SA façonne ses aciers selon les plans de l'ingénieur et par conséquent facilite le travail de l'entreprise sur le chantier.

Notre grande capacité de travail (40 à 50 tonnes par jour) et notre organisation nous ont permis d'effectuer des livraisons à la satisfaction des entreprises sur quelques-uns des plus grands chantiers de Suisse romande.

Le Parking sous-lacustre du Mont-Blanc à Genève, la deuxième partie du Parking de la Riponne et Parking du Tunnel à Lausanne ainsi qu'actuellement le chantier du Chuv également à Lausanne, sont quelques-unes de nos références les plus marquantes étant donné la rapidité avec laquelle ont été exécutés les travaux.